



Compte rendu de la séance du Conseil municipal du mardi 9 juin 2020

Le mardi 9 juin 2020, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le 5 juin 2020 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 22

Membres présents :

M. DELVA Bruno, Maire ; Mme HUET Lisiane, 1^{ère} Adjointe ; M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 3^{ème} Adjointe ; M. DONVAL Claude, 4^{ème} Adjoint ; Mme GERMAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme GOHEL Agnès ; M. TRUFFAULT Gérard ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; Mme NEVEU Mélanie ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier.

Membre excusé : Mme MAO Régeane ;

Mme Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

❖ Tirage au sort des Jurés d'assises

En ouverture de séance et en présence de monsieur Marcel MESSE, Adjoint au maire de Montreuil-sous-Pérouse, il est procédé publiquement au tirage au sort, sur les listes électorales de Montreuil-sous-Pérouse et de Val d'Izé, des personnes, au nombre de 9, appelées à figurer sur la liste préparatoire à la formation des jurys d'assises 2021. Les personnes tirées au sort en seront informées individuellement par la mairie de leur lieu de résidence.

❖ Constitution des commissions du conseil municipal

Les commissions thématiques :

Les travaux du conseil municipal ne résultent pas seulement des réunions en séances plénières mais également des réunions des commissions dans lesquelles les élus réfléchissent, suggèrent et formulent des propositions qui pourront être soumises à l'assemblée.

Le Maire préside les commissions qui sont animées par un adjoint désigné. Le Maire propose aux élus de l'assemblée de s'inscrire dans une ou plusieurs commissions, et indique que leur choix n'est pas irrévocable.

La commission d'appel d'offres :

C'est une commission dont la création est obligatoire, elle est réunie dans la cadre de lancement de marchés à procédure formalisée et pour la délégation de service public ; elle peut intervenir pour les marchés à procédure adaptée.

Le Maire est membre de droit, à l'unanimité, sont élus :

- Membres titulaires : M. Philippe COQUELIN – Mme Maryse HUCHET – M. François Xavier JUGUET
- Membres suppléants : Mme Laurence GERMAIN - Mme Agnès GOHEL – M. Julien BEUNEL

La commission de contrôle des listes électorales :

Elle statue sur les recours administratifs contre le refus d'inscription sur la liste électorale et s'assure de la régularité de cette liste.

Le Maire indique qu'elle est composée de 3 membres ; 2 sont des habitants nommés par lui et le 3^{ème} est un élu, non adjoint, volontaire ; avec son accord Mme Aurélie BOUVET ADAM est désignée.

❖ **Désignation des délégués : Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine - COS Breizh**

Sur proposition du Maire, l'assemblée valide la désignation de :

- M. Claude DONVAL pour représenter la commune au SDE 35
- Mme Lisiane HUET pour représenter la commune au COS Breizh

❖ **Proposition à Vitré-Communauté de délégués à nommer auprès des syndicats mixtes : Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré- SMICTOM**

Sur proposition du Maire, seront proposés à VITRE COMMUNAUTE, pour représenter la commune ;

- Au syndicat d'urbanisme : M .Bruno DELVA, en qualité de titulaire et M. Philippe COQUELIN en qualité de suppléant
- Au SMICTOM Sud Est 35 : Mme Maryse HUCHET en qualité de titulaire, Mme Laurence GERMAIN en qualité de suppléant

❖ **Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes**

Le maire indique à l'assemblée que conformément à la loi du 29.12.2009, les indemnités des élus sont de droit fixées comme suit :

- Maire : 51 ,6% de l'indice terminal de la fonction publique soit 2.006,93 € bruts
- Adjoint : 19,8 % de l'indice terminal de la fonction publique soit 770,1 € bruts

A la demande du maire, le conseil municipal fixe les indemnités des élus comme suit :

- Maire : 43% de l'indice terminal de la fonction publique soit 1672,44 € bruts
- Adjoint : 19,8 % de l'indice terminal de la fonction publique soit 770,1 € bruts

❖ **Diagnostic et APS Rue des Hauts d'Izé**

Le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré le cabinet BOUVIER Environnement chargé de la maîtrise d'œuvre relative au réaménagement de la rue des Hauts d'Izé, afin d'évoquer le projet transmis à la commune en novembre 2019.

Le Maire indique à l'assemblée que ce secteur est en périphérie de bourg, qu'il doit donc être étudié comme tel, l'effacement des réseaux électriques, télécoms, n'est pas prioritaire, il ne sera donc pas réalisé et le projet proposé estimé à 600.940€ HT doit être revu en profondeur.

Après présentation du projet tel qu'imaginé par le bureau d'études, le maire suggère à l'assemblée qui l'accepte l'abandon de la mise en œuvre des matériaux tels que : pavés, résine, enrobés colorés. Il propose également la suppression des différents aménagements prévus sur la chaussée, des dalles alvéolaires, des 148 poteaux en bord de chaussée, des bordures en granit et des bordures en limite de propriété.

Sont demandés de l'enrobé noir pour la chaussée et du tricouche pour les trottoirs et les stationnements. Compte tenu de ces demandes le coût du projet serait réévalué à 350.000 € HT.

Le département participera au financement de la couche de roulement à hauteur de 7,5 € le m²
Selon les orientations qui seront prises par Vitré communauté, une subvention sera sollicitée

❖ **Projet Giratoire**

Le Maire présente à l'assemblée deux esquisses de giratoire réalisées par le cabinet BOUVIER en précisant que le Département souhaite un giratoire d'au moins 13 m et ne valide pas le principe d'un giratoire donnant sur la rue des Haut d'Izé, ce qui pour l'ensemble de l'assemblée fait perdre tout son intérêt à cet aménagement.

❖ **Chemin piétonnier Bas du Bois**

Le Maire indique que les marchés de travaux ont été signés, bien que l'accord d'un des propriétaires soit encore réservé et conditionné à différentes modifications.

Le Maire propose à l'assemblée de renégocier le contrat passé avec les entreprises afin qu'un tricouche soit mis en œuvre et que les bordures soient supprimées du marché.

❖ **Eclairage public**

Le maire informe l'assemblée qu'il a reçu les services du SDE 35 et le prestataire SPIE afin de faire un point sur les dossiers d'éclairage public en cours. Il indique que devraient être réalisés cette année les travaux de rénovation des rues du Bois Cornillé, du Château et du sentier ; et que des études détaillées ont été demandées pour les secteurs Lavandières et rue de Villeneuve

❖ **Réseau des bibliothèques : Avenant à la convention**

Sur proposition du maire, madame Maryse Huchet prend la parole et rappelle qu' en 2018, le conseil communautaire a pris la compétence relative à la lecture publique, avec pour objectif une plus grande démocratisation de l'accès à la culture et une mise en réseau des bibliothèques qui doit permettre notamment de proposer à chaque habitant du territoire une carte d'abonnement unique, d'emprunter des documents dans la bibliothèque ou la médiathèque de son choix.....

Afin de pouvoir adhérer au réseau de lecture publique, la commune a municipalisé la gestion de la bibliothèque au 31 mars 2019 et a signé la convention d'adhésion au réseau de lecture publique, qui compte à ce jour 35 structures.

La convention comporte les mentions nominatives des correspondants élus et techniciens. Dans un souci de simplification et afin de ne pas avoir à actualiser régulièrement cette convention, il convient par avenant N°1 de supprimer ces mentions nominatives. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant

❖ **Divers**

- **Comité des Fêtes** : Monsieur TRUFFAULT informe l'assemblée qu'un rallye touristique et culturel sera organisé par le Comité des Fêtes, le dimanche 5 juillet 2020,
- **Vente à emporter** : « la cantine de François » envisage d'installer un food truck, le mercredi soir , sur la place Jean Poirier.

La prochaine séance est fixée au mercredi 24 juin 2020 à 20h30, en mairie.



Commissions thématiques Mandat 2020

Le maire préside la commission qui est animée par un adjoint.
Les adjoints sont membres de toutes les commissions.

- **Commission « Finances »** animée par M. Philippe COQUELIN :
M. BEUNEL Julien ; M. JUGUET François-Xavier .
- **Commission « Complexe sportif, salle des sports »** animée par M. Claude DONVAL :
M. BOUVET ; Yann M. PIPARD Vincent ; Mme NEVEU Mélanie ; M. BEUNEL Julien ; M. BAZIN Rémi ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie .
- **Commission « Urbanisme »** animée par M. Philippe COQUELIN :
M. PIPARD Vincent ; Mme GUEMAS Sophie ; M. JUGUET François-Xavier.
- **Commission « Fêtes, réceptions, 14 juillet »** animée par Mme Maryse HUCHET :
Mme MAO Régeane ; M. TRUFFAULT Gérard ; Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean Pierre .
- **Commission « Ecoles »** animée par Mme Lisiane HUET :
Mme GOHEL Agnès ; M. BOUVET Yann ; Mme NEVEU Mélanie ; Mme GUEMAS Sophie ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda .
- **Commission « Jeunesse - Argent de poche »** animée par Mme Maryse HUCHET :
Mme MAO Régeane ; M. TRUFFAULT Gérard ; Mme CORNEE Patricia Mme GAULARD Christelle.
- **Commission « Sentiers de randonnée »** animée par M. Michel GIEUX :
M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. JUGUET François-Xavier.
- **Commission « Voirie rurale, landes, hydraulique »** animée par M. Michel GIEUX :
M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. PIPARD Vincent ; M. JUGUET François-Xavier.
- **Commission « Propreté du bourg »** animée par M. Claude DONVAL :
M. SOUHARD Philippe .
- **Commission « Espaces verts »** animée par Mme Laurence GERMAIN :
Mme GAULARD Christelle ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda .
- **Commission « Abris bus scolaires »** animée par Mme Lisiane HUET :
M. SOUHARD Philippe ; Mme NEVEU Mélanie ; M. BAZIN Rémi .
- **Commission « Bâtiments communaux »** animée par M. Claude DONVAL :
Mme GOHEL Agnès ; M. PIPARD Vincent .
- **Commission « Bulletin municipal, site internet »** animée par Mme Laurence GERMAIN :
M. SOUHARD Philippe ; Mme GAULARD Christelle ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie .
- **Commission « Artisanat », commerce** animée par M. Philippe COQUELIN :
M. TRUFFAULT Gérard .

- **Commission « Activités culturelles, médiathèque »** animée par Mme Maryse HUCHET :
M. TRUFFAULT Gérard ; M. BAZIN Rémi .

- **Commission « Environnement – Patrimoine »** animée par animée par Mme Lisiane HUET :
M. DUFEU Jean Pierre .

- **Commission « Sapin de Noel »** animée par Mme Laurence GERMAIN :
M. TRUFFAULT Gérard ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; Mme GAULARD Christelle.

- **Commission « Forum des associations »** animée par Mme Laurence GERMAIN :
Mme MAO Régeane ; Mme GOHEL Agnès ; M. TRUFFAULT Gérard ; Mme GAULARD Christelle ; Mme NEVEU Mélanie ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie .